



CHAMPIONNAT

DEPARTEMENTAL

CYCLO-CROSS

UFOLEP



REGLEMENT

L'épreuve est ouverte à tous les licenciés UFOLEP. Seuls pourront prétendre au titre et au podium, les licenciés UFOLEP du comité départemental Nord possédant la carte compétiteur et la licence homologuée depuis au moins 8 jours avant la date de ce championnat ; Un quota de courses effectuées est également imposé. Ce quota est de **6** courses régionales figurant au calendrier régional 59/62.

Les engagements sont effectués sur le site national : <https://www.ufolep-cyclisme.org>
Pas d'engagements sur place pour les licenciés UFOLEP Nord.

Lors du retrait des plaques, les concurrents devront présenter leur licence et leur carte de compétiteur.

Tarifs d'engagement :
4 € pour les jeunes jusqu'à la catégorie 13/14 ans incluse
6 € pour les autres catégories
12 € pour les tandems

Zones de dépannage

- Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours y compris entre concurrents.
- Pour le cyclocross une nouvelle règle s'impose pour le changement de vélo :
 - Temps très gras, sur décision de la CTD.
Changement de vélo à poste fixe quel qu'en soit la raison, les vélos peuvent être lavés (au poste de lavage et non dans la zone technique). **Un seul changement par tour.**
 - Temps secs ou légèrement humides
Changement de vélo à poste fixe sur incident mécanique, les vélos ne peuvent pas être lavés et ne doivent pas sortir de la zone technique. **Un seul changement par tour.**

Le changement de vélo est autorisé **uniquement** au double ou triple poste de contrôle prévu à cet effet. **Le concurrent peut être dépanné par le représentant de son club.**

- Le changement de vélo se fera dans la zone spécialement prévue à cet effet et sous le contrôle d'un commissaire.
- Un coureur ne peut prendre le couloir de changement de matériel que pour changer de bicyclette, de roue(s), ou pour bénéficier d'une assistance mécanique.
Si un coureur emprunte le couloir de changement de matériel pour une autre raison, les commissaires prendront la décision (pénalité de 30'') et celle-ci sera définitive.

Cas des jeunes

Comme il y a des championnats VTT pour les 11/12 ans et 13/14 ans, seuls pourront prétendre au podium de champion départemental de Cyclocross, les licenciés ayant un vélo de cyclo cross. Néanmoins, les jeunes ayant un VTT pourront prendre le départ de l'épreuve en décalé.

Pour les 9/10 ans et les 8 ans et moins, le titre sera accessible aux licenciés possédant un vélo de cyclocross ou un VTT.



Récompenses

Au 1er de chaque catégorie : un maillot, une coupe et une médaille

Au 2ème une coupe et une médaille

Au 3ème une coupe et une médaille

La tenue sportive (port du maillot du club +cuissard (long ou court) est obligatoire sur le podium. Pas de couvre-chef.

Tenue vestimentaire :

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE LORS DE L'ECHAUFFEMENT

En course le port du casque et maillot du club obligatoire (les maillots publicitaires ainsi que les maillots des groupes sportifs sont interdits).

Le port de maillots distinctifs (champion départemental, régional ou national) est interdit.

Disqualifications :

Sur décision du directeur de course et du commissaire UFOLEP

- Pour non-respect du règlement de l'épreuve
- Pour Non-respect des règlements sportifs
- Pour tout concurrent présent hors du parcours avec son dossard et/ou transpondeur (même pour une course se déroulant à une autre horaire)
- Pour non-respect des autres concurrents, des spectateurs, des organisateurs
- Pour non-respect du site

Abandons :

Pour des raisons de sécurités, de chronométrage et de respect du site.

Tout concurrent qui est contraint à l'abandon s'engage à rejoindre l'arrivée par les seules voies du parcours, pour y restituer sa plaque de cadre et/ou son transpondeur. (Hors accidents. Les secouristes et les jalonneurs se chargeront d'informer la direction de course)

Contrôle médical :

Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Sécurité et Respect de la nature :

Tout concurrent s'engage à respecter le code de la route si le parcours emprunte des infrastructures routières, à respecter l'environnement et la nature (garder les emballages de produits énergétiques dans la poche)

Le FAIR PLAY :

Bien entendu est obligatoire

Dérogation

Une demande de dérogation peut être demandée selon les critères des dérogations nationales et devra être faite auprès de la CTD au moins 8 jours avant l'épreuve . Le formulaire est téléchargeable sur le site national dans la rubrique « REGLEMENTS », Formulaires, Formulaire de dérogation.



La durée des épreuves

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

- Après 8 min de course pour les jeunes 11/12 ans masculin et féminin
- Après 10 min de course pour les jeunes 13/14 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les jeunes 15/16 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Adultes féminines
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 17/19 ans
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 60 ans et plus
- Après 25 min de course pour les Adultes masculins 20/59 ans

Tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leurs places, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

Le Circuit :

Programme des épreuves

11h15 : Championnat école des vélo

- 8 ans et moins
- 9/10 ans
- 11/12 ans

Epreuve séparée par catégorie

12h00 : Podiums protocolaires pour les écoles de vélo

12h35 : Championnat jeunes et Féminines

- 13/14 ans
- 15/16 ans
- Féminines

13h15 : Championnat vétérans

- **40/49 ans**
- **50/49 ans**
- **60 ans et plus**

14h15 : Championnat Juniors/Séniors

- **17/19 ans**
- **20/29 ans**
- **30/39 ans**